

**Entretien avec Albert BOURGON,
Ancien chef d'Entreprise en Franche Comté, actuellement en retraite.**

1/ Comment avez-vous découvert l'Economie de Communion ?

Cela s'est fait dans le cadre des activités du mouvement des Focolari, à l'occasion de rencontres auxquelles j'avais été invité avec d'autres responsables d'entreprises, au domaine d'Arny à Bruyères le Châtel, pour approfondir les idées forces de ce « concept » et de partager nos expériences réciproques.

2/ Avez-vous créé ou réorganisé votre entreprise à la lumière de l'Economie de Communion ?

Nous n'avons pas créé notre entreprise dans ce but, car elle existait déjà avec un effectif d'une quarantaine de personnes quand nous avons eu connaissance du concept d'Economie de Communion.

Nous ne l'avons pas non plus réorganisée à cette occasion.

Cependant, comprenant mieux les enjeux en tant que responsable d'entreprise, nous avons été soucieux d'être encore plus attentifs aux conditions de travail du personnel, par exemple,

- En faisant réaliser des équipements spécifiques pour éviter des douleurs musculaires dues à des opérations manuelles répétitives pénibles.
- Ou en faisant systématiquement appel à un médecin du travail, conçu comme un partenaire, pour nous aider à trouver, avec le salarié, la bonne solution, quand il y avait nécessité de changer de poste de travail pour raisons de santé ;
- Ou encore en laissant en poste un salarié le temps nécessaire jusqu'à ce qu'il ait trouvé un emploi dans une autre entreprise correspondant mieux à ses capacités lorsque pour des raisons sérieuses son départ était demandé.

3/ S'agissant du partage, pouvez-vous nous parler de votre expérience de soutien à une entreprise camerounaise ?

Il s'agit effectivement d'une expérience car nous n'étions pas préparés à apporter un soutien technique et financier à une entreprise camerounaise installée à Douala, dont l'activité est semblable à la nôtre : production d'œufs et commercialisation d'œufs en directs dans la région de Douala.

Cette entreprise avicole (Avicom) a été créée en 2000 pour être une entreprise d'Economie Communion, à l'initiative d'un groupe de personnes appartenant au Mouvement des Focolari de Douala. Elle est dirigée depuis le début par l'une des leurs, Patience Lobé, qui a pris cette responsabilité en plus de son travail professionnel.

Avicom a pu être créée grâce au financement des installations par "Solidar Capital", une société allemande de soutien aux créateurs d'entreprises auxquelles elle apporte des conseils et des capitaux de démarrage à des taux très préférentiels, en ne prenant volontairement qu'une participation minoritaire au capital.

Nous avons été mis en rapport avec cette entreprise il y a quatre ans, à l'occasion de difficultés qu'elle rencontrait.

Après que Patience ait effectué un stage dans notre entreprise, nous nous sommes rendus par trois fois à Douala dont une avec les responsables de "Solidar Capital" pour bien comprendre dans quelles conditions fonctionnait l'entreprise. Entre temps, nous sommes tenus régulièrement informés de son évolution et continuons à donner quelques conseils à distance.

Pendant ces quatre années la marche de cette entreprise n'a pas été un long fleuve tranquille. Elle a connu plusieurs fois de graves difficultés qui s'expliquent en particulier par un contexte général très différent de celui rencontré en France, peu favorable à une jeune PME, et par un concept du travail également très différent.

Notre contribution a consisté, à la demande de Patience, et en accord avec "Solidar Capital" à apporter à la fois notre expérience professionnelle pour une bonne marche de l'entreprise et une participation financière décidée et réalisée en accord et conjointement avec celle de "Solidar Capital" pour faire face aux difficultés passagères et au développement de l'entreprise.

Au terme de ces années de collaboration avec "Solidar Capital" et Patience, nous avons conscience d'avoir fait un apprentissage riche d'enseignements, et avons la satisfaction de penser que désormais cette entreprise camerounaise est bien installée et pourra donc remplir sa mission d'entreprise d'Economie de Communion.

Cette coopération internationale est, pour nous, la certitude que – au-delà des problèmes de culture – la fraternité entre les personnes résoudra bien des problèmes sociaux.

Le 8 janvier 2008.